

## LA VITALITÉ DE LA FRANCOPHONIE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

En ce début d'année, trois événements captent l'attention des francophiles en Nouvelle-Écosse. Les réformes attendues du système scolaire public pour le rendre plus conforme aux exigences de la *Charte canadienne des droits et libertés* sont à la veille d'être dévoilées.

Cette vague de réformes annoncée depuis quelque temps conduit à conclure que les changements à venir conféreront davantage de pouvoir aux écoles et au personnel enseignant. Cependant, le dialogue démocratique devra être engagé sous peu pour définir les lois et les règlements qui encadreront les écoles primaires et secondaires acadiennes de la province.

La réflexion ne saurait être restreinte au seul personnel des établissements scolaires. L'école ne pouvant plus vivre refermée sur elle-même doit s'ouvrir à la communauté dans son sens large et aux parents des élèves en particulier. L'ouverture de l'école à son milieu ne pourra que favoriser sa mission éducative. Par ailleurs, le gouvernement provincial a pris des mesures de réforme dans un autre secteur, celui des Affaires acadiennes.

Un colloque sur les Affaires acadiennes se prépare pour la fin de février. Le poste d'aviseur aux Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse a été créé, il y a dix ans, par le gouvernement principal pour l'aviser et l'aider à mieux comprendre les intérêts des Acadiennes et des Acadiens dans les régions de la province. Quelques années plus tard, le gouvernement nomma un ministre responsable aux Affaires acadiennes. Avec une meilleure connaissance de la réalité acadienne néo-écossaise, le gouvernement est mieux en mesure de rendre service au secteur francophone de la population. Le secteur des Affaires acadiennes existe également pour faciliter les contacts entre la communauté et les ministères provinciaux.

Récemment, le ministre responsable aux Affaires acadiennes, l'honorable Wayne Gaudet, affirmait : «Je n'ai pas de recette miracle pour répondre aux aspirations de tous les partenaires et je crois que ça n'existe pas de toute façon. Mais j'ai plutôt de la détermination à essayer d'inculquer une nouvelle culture aux Affaires acadiennes à l'effet d'aider la collectivité acadienne à se prendre en main.»

Le prochain colloque Échange 95 a pour objectif d'enclencher un dialogue pour en arriver à mieux définir le rôle du bureau des Affaires acadiennes.

Comme le rappelle le ministre : «Souvent, les idées ou les projets qui viennent d'en bas, qui cheminent les structures de l'organisation locale et qu'on décide de réaliser, ne trouvent plus moyen de revenir vers la base. Si les Affaires acadiennes réussissent à transmettre l'information de façon ordonnée, articulée et compréhensible, on va faire un grand pas.»

Un autre événement à signaler : la signature d'un programme de coopération entre la France et l'Acadie à la Pointe-de-l'Église, le 20 janvier. La vitalité acadienne en Nouvelle-Écosse est associée au travail acharné des nombreuses personnes regroupées en associations. L'un de ces regroupements est la Société nationale de l'Acadie (SNA). C'est justement la SNA qui sera signataire du programme de coopération franco-acadien.

Les deux parties constatent que les bonnes relations entre le peuple acadien et la France, initiée dès 1968, se sont maintenues et développées au cours des deux dernières années; elles expriment leur volonté de consolider et de poursuivre leurs actions qui pourront être modulées selon les besoins exprimés et les objectifs retenus en commun pour les trois années à venir.

La partie acadienne exprime toute sa reconnaissance vis-à-vis de la contribution du gouvernement français à l'édification d'une Acadie moderne cherchant à prendre une place au sein de la grande famille de la Francophonie. Monsieur Jacques Toubon, présent aux activités du Congrès mondial acadien à l'été de 1994, confirme l'intérêt du gouvernement français vis-à-vis de l'Acadie.

Les changements qui s'annoncent en Nouvelle-Écosse pour favoriser l'amélioration de l'organisation sociale de la population francophone traversent plusieurs facettes des services gouvernementaux. Il s'agit pour le gouvernement de mener ces changements en s'appuyant sans cesse sur les consensus susceptibles de faire progresser la Francophonie.